Propositions pour l'engagement du CSA dans la promotion de la nutrition

Projet de proposition à finaliser par le GTCNL avant examen par le Bureau, en consultation avec le Groupe consultatif et devant être présenté pour approbation à la CSA 43 en Octobre 2016

1. L'objectif de ce document est de proposer un cadre structurant permettant au Comité de renforcer sa contribution à la lutte mondiale contre la malnutrition sous toutes ses formes, en accord avec son mandat actuel et en harmonie avec le travail et le mandat d'autres organes.

I- CONTEXTE

2. Ces vingt dernières années ont vu de profonds changements dans la situation de la nutrition, à la suite de l'évolution rapide des facteurs sociaux, culturels, économiques et politiques. Bien que le phénomène de la dénutrition est en baisse, il atteint encore des niveaux élevés inacceptables, tandis que d'autres formes de malnutrition sont en augmentation, particulièrement le surpoids, l'obésité et les maladies non transmissibles liées à l'alimentation. Ceci a des conséquences dramatiques pour les individus, les familles, les sociétés et les Etats: en 2014, environ 2 milliards de personnes souffrent de carences en micronutriments et 1,9 milliard d'adultes sont en surpoids; les deux formes de malnutrition se retrouvant souvent au sein d'un même pays, foyer et individu.

3. Les décideurs à travers le monde augmentent leurs efforts pour lutter contre la malnutrition sous toutes ses formes. La nutrition est considérée comme un puissant moteur du développement durable dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 , adopté par les États-membres des Nations Unies en septembre 2015 et pour la réalisation de bon nombre de ses objectifs de développement durable (ODD) [1]. La malnutrition est la conséquence d'un apport insuffisant en nutriments et / ou de la maladie, ces deux facteurs étant eux-mêmes influencées par une combinaison de facteurs sous-jacents, y compris l'insécurité alimentaire, des soins insuffisants et des pratiques d'alimentation inadéquates ou encore des limitations dans l'accès aux services de santé et à un environnement hygiéno-sanitaire.

4. Les systèmes alimentaires jouent un rôle essentiel dans la détermination d'une alimentation saine. Ils sont façonnés par des facteurs politiques, environnementaux et socio-économiques tels que la pauvreté, l'inégalité, le changement climatique et la gestion des ressources naturelles ainsi que par les tensions entre des objectifs parfois contradictoires comme par exemple les objectifs en matière de nutrition et de rentabilité. Tous ces éléments contribuent à rendre les systèmes alimentaires actuels instables et non durables au niveau mondial, avec des conséquences souvent dramatiques allant bien au-delà des simples préoccupations de santé publique et englobant des dimensions économiques, sociales et politiques.

[1] La nutrition est explicitement abordée dans l'Objectif 2 (ODD 2) du Programme de développement durable à l'horizon 2030 : *"Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable », lequel inclut l'objectif ambitieux de mettre un terme à la malnutrition sous toutes ses formes. La nutrition a également un rôle à jouer pour atteindre d'autres objectifs établis dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, tels que ceux portant sur la pauvreté, la santé, l'éducation, le genre, le travail, la croissance, les inégalités et le changement climatique".*

5. Ces dernières années, la thématique de la nutrition a pris une importance croissante dans les programmes et politiques centrées sur le développement, à l'échelle de la planète. Une dynamique de lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes s'est développée chez un grand nombre d'acteurs très variés, dans différents secteurs et à tous les niveaux, générant une grande diversité d'expériences, de savoirs, de normes, de politiques et d'orientations. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2), organisée conjointement par la FAO et l'OMS à Rome en Novembre 2014, a marqué un tournant. *"Réaffirmant le droit de chacun d'avoir accès à une alimentation sûre, suffisante et nutritive dans l'exercice du droit à une alimentation adéquate ainsi que le droit fondamental de chacun d'être à l'abri de la faim"*, la Déclaration de Rome a été complétée par un Cadre d'action définissant des recommandations pour l'élaboration de politiques et d'options programmatiques volontaires qui guideront la mise en œuvre des engagements pris par la CIN2, appelant à une approche intégrée de toutes les formes de malnutrition.

6. Afin de mettre en œuvre les recommandations de la CIN2, les efforts entrepris par les pays devront être largement soutenus par le système des Nations Unies[2], par ses institutions et organes, conformément à leurs mandats respectifs. Une collaboration plus efficace et une meilleure cohérence sont nécessaires, ce qui exige de vastes partenariats multisectoriels entre les différents acteurs, notamment les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé, à tous les niveaux.

7. Depuis sa réforme, le Comité sur la sécurité alimentaire mondiale (CSA) a pour but d'être *"la principale plateforme internationale et intergouvernementale ouverte, regroupant un large éventail de parties prenantes ayant pris l'engagement de travailler ensemble de façon coordonnée et à l'appui de processus impulsés par les pays pour l'élimination de la faim et la garantie de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble de l'humanité"*[3].

8. Le Comité, à travers des processus multipartites inclusifs et se fondant sur des données probantes, produit des orientations politiques qui traitent des problèmes transversaux en rapport avec la sécurité alimentaire et la nutrition. A travers à ses activités, il permet à un large éventail d'acteurs dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition de se réunir, de travailler en réseau et de coordonner leur action. Ses sessions plénières annuelles offrent une plate-forme aux décideurs et aux autres acteurs internationaux pour y discuter des progrès, y partager les meilleures pratiques et apprendre les uns des autres.

9. Reconnaissant que le CSA peut apporter une contribution importante aux efforts mondiaux en faveur de la nutrition, dans les années à venir, le Comité consacrera une part plus importante de son travail aux questions de nutrition, se fondant sur les travaux existants. Le CSA s'efforcera de fournir un forum rassemblant un large éventail d'acteurs dans le domaine de la nutrition, offrant ainsi une plate-forme dédiée à des questions transversales et multisectorielles, qui ont un impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Il travaillera à favoriser une plus grande cohérence entre les politiques et les programmes, contribuant ainsi à la réalisation collective d'une nutrition améliorée pour tous à travers une approche véritablement intégrée.

II- CHAMP D'APPLICATION ET VISION

[2] CIN2 Déclaration de Rome, paragraphe 14 o) *"que les organismes des Nations Unies, notamment le Comité de la sécurité alimentaire mondiale et les institutions financières internationales et régionales, doivent collaborer plus efficacement à l'appui des efforts nationaux et régionaux, selon le cas et renforcer la coopération internationale et l'aide au développement afin d'accélérer les progrès en matière de lutte contre la malnutrition".*

[3] Document de réforme, paragraph 4 CFS:2009/2 Rev.2

10. Le CSA reconnaît la nécessité d'une approche holistique, interdisciplinaire et inclusive de la nutrition qui réunit les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de la santé. Compte tenu du mandat et des avantages comparatifs du CSA, les systèmes et les chaînes de valeur alimentaires offrent un bon point de départ pour une participation accrue du CSA dans la nutrition, qui pourra être ultérieurement étendue à d'autres domaines. En se focalisant initialement sur les systèmes alimentaires et les chaînes de valeur des aliments, le CSA peut s'appuyer sur les travaux antérieurs réalisés dans un certain nombre de domaines pertinents, y compris le travail du HLPE, s'aider de l'expertise technique des trois Agences basées à Rome et contribuer au renforcement de la connaissance autour de la contribution des systèmes alimentaires à la nutrition, une thématique qui relève d'un intérêt et d'une importance à l'échelle mondiale.

11. Un ensemble croissant de preuves démontre la relation de cause à effet entre les différents systèmes alimentaires et la malnutrition[4]. Les approches basées sur l'alimentation sont considérés comme étant essentielles pour lutter contre la malnutrition et garantir une alimentation diversifiée, saine et équilibrée. Ils sont complétés par des interventions qui visent à garantir un environnement sanitaire, un accès adéquat à la santé, à l'éducation et aux soins. L'importance des systèmes alimentaires durables pour la nutrition a également été reconnue dans la Déclaration de Rome sur la nutrition, document final de la CIN2[5]. Le fait de comprendre comment les systèmes alimentaires peuvent contribuer à des résultats alimentaires plus sains a été identifié comme une question cruciale et émergente dans la Note élaborée par le HLPE à l'intention du CSA[6].

12. La vision pour le travail du CSA dans la promotion de la nutrition est: *"Un monde libéré de la malnutrition sous toutes ses formes, où toutes les personnes à tous les stades de leur vie et à tout moment consomment une nourriture suffisante, sure et saine qui est produite par des systèmes alimentaires durables et répondant à leurs besoins alimentaires pour mener une vie saine et active »*. La réalisation de cette vision repose sur l'identification et la promotion de politiques, d'interventions et d'approches pour les gouvernements nationaux et les autres parties prenantes qui permettent d'améliorer les résultats nutritionnels des systèmes alimentaires durables.

III- LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DU TRAVAIL DU CSA SUR LA NUTRITION

13. Le travail du CSA pour la promotion de la nutrition contribuera à améliorer les résultats nutritionnels des systèmes alimentaires durables à travers trois fonctions interconnectées et se renforçant mutuellement: la convergence des politiques; le partage des leçons apprises et des bonnes pratiques; et enfin l'utilisation de la plate-forme du CSA pour suivre et évaluer les

[4] La notion de système alimentaire est définie dans le rapport du HLPE sur les « Pertes et gaspillages de nourriture dans un contexte de systèmes alimentaires durables » : *« Un système est constitué de l'ensemble des éléments (environnement, individus, apports, processus, infrastructures, institutions, etc.) et des activités liés à la production, à la transformation, à la distribution, à la préparation et à la consommation des denrées alimentaires, ainsi que du résultat de ces activités, notamment sur les plans socioéconomique et environnemental ».*

[5] Les Etats membres se sont engagés "*à renforcer les systèmes alimentaires durables, de la production à la consommation et dans tous les secteurs concernés, en élaborant des politiques cohérentes des pouvoirs publics afin d'assurer, d'un bout à l'autre de l'année, l'accès des populations à des aliments répondant à leurs besoins nutritionnels et de favoriser une alimentation sûre et variée*", CIN2 Déclaration de Rome sur la nutrition .

[6] La note peut être consultée à l'adresse:
http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/Critical_Emerging_Issues/HLPE_Note-to-CFS_Critical-and-Emerging-Issues_6-August-2014.pdf

progrès accomplis. La participation effective du CSA dans la promotion de la nutrition à travers ces trois fonctions nécessite un effort de sensibilisation et doit permettre une meilleure compréhension de la nutrition dans les systèmes alimentaires par les secteurs sociaux du CSA.

14. La nutrition est partie intégrante des Axes de travail actuels du CSA, y compris le travail du HLPE. Ceci garantit que les recommandations et les décisions politiques du CSA tiennent compte des déterminants sous-jacents de la nutrition dans leurs objectifs sectoriels, aboutissant à des résultats ayant un impact positif - ou au moins étant neutres - en matière de nutrition et évitent les impacts négatifs sur celle-ci. Les efforts du CSA pour intégrer la thématique de la nutrition à l'échelle mondiale, y compris à travers la promotion de moyens efficaces pour mettre en œuvre des approches multisectorielles, sont importants pour soutenir la coopération et la coordination au niveau des pays entre les organismes impliqués dans la santé, l'agriculture et d'autres secteurs qui influencent les résultats en matière de nutrition.

15. Le travail mené par le CSA en faveur de la convergence des politiques fournira des orientations politiques aux gouvernements nationaux et aux autres parties prenantes au sein des principaux secteurs concernés par les systèmes alimentaires et au-delà, contribuant ainsi à une nutrition plus saine. Les priorités pour les travaux futurs sur la convergence des politiques seront identifiés sur la base des travaux du HLPE, y compris son prochain rapport sur "Nutrition et Systèmes alimentaires", mais aussi sur la base des résultats obtenus par les organisations qui travaillent à relier la nutrition aux systèmes alimentaires ou encore sur les réussites dans les approches, les interventions et les arrangements institutionnels. Ces priorités seront identifiées et promues dans le cadre de la fonction "Leçons apprises et partage des bonnes pratiques" avant d'être finalement validées dans le cadre de l'approbation du Programme de travail pluriannuel du CSA. Les priorités seront également établies à partir de l'identification des facteurs associés avec les résultats positifs relevés par le processus de révision.

16. La fonction "Leçons apprises et partage des bonnes pratiques" aura pour but de promouvoir l'échange d'expériences réussies dans la mise en œuvre de politiques multisectorielles qui contribuent à une alimentation saine. Cette fonction informera le travail mené par CSA en faveur de la convergence des politiques, en veillant notamment à ce que ce travail soit fondé sur des données probantes et avérées. Cet aspect rend cette fonction particulièrement pertinente au niveau des pays pour identifier les lacunes dans les politiques, les incohérences et les aspects à améliorer. L'identification des leçons apprises et des bonnes pratiques qui devront être partagées dans le cadre de cette fonction s'appuiera également sur le travail effectué dans le cadre des deux autres fonctions.

17. La fonction "Processus de révision" fournira une plate-forme aux organismes chargés d'étudier la mise en œuvre des résultats de la CIN2, des ODD et d'autres initiatives. Son but sera d'informer les pays et la communauté internationale sur les progrès accomplis dans la réduction de la malnutrition sous toutes ses formes, en particulier mais pas exclusivement dans la mise en œuvre des résultats de la CIN2 et du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Il contribuera à l'identification des leçons apprises ainsi que des bonnes pratiques et des priorités pour les travaux du CSA sur la convergence des politiques, par exemple en mettant en évidence les succès ou les échecs dans les politiques, les approches et les interventions ayant pour but l'amélioration des résultats en matière de nutrition dans les systèmes alimentaires.

(i) Convergence des politiques

18. Le travail du CSA sur la convergence des politiques vise à améliorer la convergence et la cohérence des politiques qui influent sur les résultats nutritionnels des systèmes alimentaires dans une approche multisectorielle qui inclut l'agriculture, la santé, la protection sociale et

l'éducation. Il reposera sur des connaissances indépendantes et sur des analyses politiques fondées sur des données probantes. Il orientera les efforts actuels pour mieux comprendre la relation entre la nutrition et les différentes éléments des systèmes alimentaires[7] , les impacts sur le lien entre l'agriculture, la nutrition et la santé et les arrangements institutionnels qui favorisent les interventions multisectorielles sur ce lien. Il viendra compléter et sera mené en coordination avec d'autres initiatives. Il conduira à la formulation de recommandations politiques, s'appuyant sur et contribuant à la mise en oeuvre, entre autres, des recommandations politiques de la CIN2, mais aussi à l'élaboration de stratégies internationales, de directives volontaires, de principes et d'autres cadres politiques, le cas échéant.

19. Le travail du CSA sur la convergence des politiques sera fortement relié aux défis concrets dans le domaine du développement auxquels sont confrontés les individus et les communautés au niveau des pays, comme par exemple les défis liés au changement climatique et la durabilité environnementale, en s'appuyant sur des expériences réelles et des approches concrètes dans la mise en œuvre de politiques publiques ayant connu le succès et en capitalisant sur le travail réalisée dans les deux autres fonctions. Il bénéficiera des contributions apportées par le niveau national et régional, par des conseils d'experts et par les avis de l'ensemble des parties prenantes du CSA. Cette approche garantira que le travail du CSA est ancré dans la réalité du terrain et qu'il aboutit à des résultats politiques qui ont un impact sur la nutrition.

20. Le travail du CSA sur la convergence des politiques reconnaît le rôle fondamental des femmes dans la nutrition et dans la santé de leurs familles, y compris à travers leur importante contribution à la production alimentaire, la transformation, la commercialisation, la vente au détail, la préparation, la consommation et d'autres activités liées aux systèmes alimentaires. Il agira en faveur d'un environnement favorable permettant tant aux hommes qu'aux femmes de participer activement et de contribuer aux soins des nourrissons et des jeunes enfants[8]. Cela implique d'accorder une attention particulière à la conception et au ciblage des politiques qui façonnent les systèmes d'interventions axés tant sur l'offre que sur la demande alimentaire pour une bonne nutrition. Cela permettra :
    (i) la promotion de l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes dans les systèmes alimentaires durables;
    (ii) de pérenniser et développer l'accès des femmes à et le contrôle sur les revenus et les ressources naturelles ainsi que sur les intrants agricoles;
    (iii) de réduire les contraintes qui ont un impact sur le temps des femmes, ce qui est essentiel pour permettre aux femmes d'exercer des activités liées à la nutrition, y compris l'allaitement maternel [9];
    et
    (iv) promouvoir des interventions efficaces qui tiennent compte de la parité des genres, y compris l'éducation à la nutrition.

[7] Les différents éléments des systèmes alimentaires sont abordés dans l'ensemble des mesures recommandées pour les systèmes alimentaires durables permettant une alimentation saine, pour les options des politiques et des programmes du Cadre d'action CIN2.

[8] Recommandation 32 du Cadre d'action de la CIN2: "Encourager et promouvoir, au moyen d'activités de plaidoyer, d'éducation et de renforcement des capacités, un environnement porteur dans lequel les hommes, en particulier les pères, s'occupent activement de leurs nourrissons et jeunes enfants et partagent cette responsabilité avec les mères. En parallèle, renforcer l'autonomisation des femmes et améliorer leur santé et leur état nutritionnel tout au long de leur existence."

[9] Un allaitement au sein précoce, exclusif et continu joue un rôle important lors des six premiers mois de la vie, en réduisant la malnutrition et en prévenant les maladies et les décès chez l'enfant.

21. Le travail du CSA sur la convergence des politiques identifiera les changements politiques nécessaires pour remodeler les systèmes alimentaires afin d'améliorer la nutrition et permettre une alimentation saine, prenant en compte les principales causes engendrant une vulnérabilité à toutes les formes de malnutrition dans les différents types de systèmes alimentaires, tant en zone rurales qu'urbaine - en particulier les causes en rapport avec la pauvreté et les inégalités sociales[10] . Cela nécessitera que le CSA se penche sur les questions liées à l'autonomisation des consommateurs, y compris les plus pauvres, pour qu'ils exigent et aient accès à des produits nutritifs. Les profils de vulnérabilité seront établis selon les déterminants socio-économiques et sur l'ensemble du cycle de vie (incluant les enfants, les adolescents, les personnes âgées, les femmes enceintes et allaitantes, les personnes en surpoids et obèses). Ils tiendront compte du fait que les femmes ont des besoins particuliers liés à leur rôle reproductif qui les rendent - elles et leurs enfants - plus vulnérables à la malnutrition.

Activités	**Qui**	**Quand**
Préparer un rapport HLPE sur "Nutrition et Systèmes alimentaires" afin de jeter les bases d'une discussion multipartite visant au consensus	HLPE	Rapport devant être lancé lors de la de CSA 44 en Octobre 2017
Identifier les priorités du travail sur la convergence des politiques en s'appuyant sur les conclusions du rapport HLPE, travailler à interconnecter la nutrition et les systèmes alimentaires, documenter les expériences réussies et les approches ayant connu le succès	GTCNL sur la nutrition, Bureau / GC, plénière	CSA 45 en Octobre 2018
Élaborer des orientations politiques et des recommandations dans les domaines prioritaires	GTCNL sur la nutrition, Plénière	À la suite de la CSA 45, en Octobre 2018

(ii) Leçons apprises et partage de bonnes pratiques

22. Le fait de partager les leçons apprises et les pratiques efficaces sur les efforts visant à améliorer les résultats des systèmes alimentaires en matière de nutrition et de maximiser leur impact sur les populations précaires est un puissant moyen pour stimuler les parties prenantes du CSA à adopter, adapter et intensifier des pratiques éprouvées et efficaces qui sont spécifiques au pays et au contexte individuel. L'objectif est d'impliquer tous les pays, indépendamment de leur revenu, de la nature des problèmes de malnutrition et des caractéristiques de leurs systèmes alimentaires. Les résultats seront utilisés pour alimenter le travail du CSA sur la convergence des politiques en matière de nutrition et de systèmes alimentaires, en veillant à ce que ce travail soit aligné sur les besoins des pays.

23. La première étape consistera à identifier des approches efficaces et basées sur des données probantes mettant en lumière la relation de cause à effet entre la nutrition et les systèmes alimentaires, cette relation étant déterminée par le travail sur la convergence des politiques et le suivi et l'évaluation des progrès accomplis. Des critères seront établis pour la sélection des

[10] La pauvreté, le sous-développement, une situation économique et sociale défavorisée sont reconnues comme étant "les principaux responsables de la malnutrition, que ce soit dans les villes ou dans les zones rurales", CIN2, Déclaration de Rome sur la nutrition.

leçons apprises et des bonnes pratiques à partager, en ligne avec le travail mené par le Groupe de travail du CSA sur le Suivi.

24. En parallèle à un échange au niveau mondial entre les pays membres et les autres parties prenantes au CSA, des échanges Sud-Sud et des échanges triangulaires seront également envisagés lors de séances plénières et des travaux intersessions dans le but de contribuer un processus d'apprentissage plus approfondi vis-à-vis des approches entreprises par les pays dans le domaine de la nutrition. Il pourrait s'avérer intéressant de regrouper des pays ayant accompli moins de progrès en matière de nutrition avec des pays qui sont plus avancés en la matière, mais qui affrontent des défis similaires. Le CSA pourrait jouer un rôle en aidant les pays à identifier les différences de contexte et analyser la manière dont ces différences influent sur le potentiel de reproductibilité et la nécessité d'ajustements.

Activités	**Qui**	**Quand**
Identifier des approches efficaces et des arrangements institutionnels qui favorisent les interventions multisectorielles dans les domaines de l'agriculture, la santé, la protection sociale et l'éducation en vue d'améliorer les résultats des systèmes alimentaires en matière de nutrition	HLPE, Parties-prenantes au CSA	Périodes intersessions, à la suite de la CSA43
Les pays partagent leurs expériences, les leçons apprises et les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des politiques multisectorielles qui contribuent à améliorer les résultats nutritionnels des systèmes alimentaires, notamment à travers des échanges Sud-Sud et des échanges triangulaires	Les pays, en collaboration avec les mécanismes et les plates-formes existantes	De manière continue, lors des séances plénières et des périodes intersessions

(iii) Plate-forme du CSA pour analyser et suivre les progrès réalisés

25. Dans le cadre de cette fonction, le CSA mandatera des acteurs institutionnels pour examiner les progrès accomplis dans le domaine de la nutrition, y compris en ce qui concerne mise en œuvre des recommandations CIN2 et des objectifs ODD en rapport avec la nutrition. Cette évaluation servira à informer les pays et la communauté internationale des progrès réalisés dans la réduction de la malnutrition et permettre ainsi un débat politique entre les secteurs sociaux du CSA sur les priorités devant être traitées pour faire avancer la thématique de la nutrition. Ceci mettra en évidence les succès et les échecs des politiques, des approches et des interventions et contribuera ainsi à l'établissement de priorités pour le travail sur la convergence des politiques. Il fera également la promotion d'une réponse coordonnée du CSA, commune à tous les acteurs au niveau mondial, régional et national afin d'améliorer les résultats nutritionnels des systèmes alimentaires.

26. Il est également proposé d'établir une communication bidirectionnelle entre le CSA et l'OMS / la FAO, la Présidence du CSA informant régulièrement les organes directeurs des deux agences de l'ONU (Conseil exécutif de l'OMS et l'Assemblée mondiale de la Santé; Conférence de la FAO) sur les progrès accomplis dans l'avancement des travaux du CSA sur la nutrition, en tant que contribution au suivi des décisions de la CIN2. Cela démontrerait l'engagement actif du CSA dans la collaboration multisectorielle sur la nutrition, rassemblant l'agriculture, la sécurité alimentaire,

la nutrition et la santé en une thématique commune. Ce serait un signal fort envoyé aux pays en soutien à leurs efforts de collaboration intersectorielle pour améliorer la nutrition et la santé pour tous.

Activités	**Qui**	**Quand**
Fournir un espace et un cadre aux futurs mécanismes d'évaluation des progrès afin de débattre des résultats obtenus dans la mise en œuvre des politiques en rapport avec la nutrition et des interventions qui sont pertinentes pour le travail du CSA	- Collaboration avec l'OMS / FAO sur CIN2 - Collaboration avec le Forum politique de haut niveau	De manière continue, à partir de la CSA 43 en Octobre 2016, soit lors des séances plénières ou des périodes intersessions
Informer les organes directeurs sur le travail mené par le CSA sur la nutrition en tant que contribution au suivi de la CIN2	Présidence du CSA	Conférence de la FAO, Conseil exécutif de l'OMS et de l'Assemblée mondiale de la Santé